

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villiers-en-Désœuvre, le 29 août 2023

### **L'Observatoire de l'aviation durable : 2<sup>e</sup> étape des rencontres territoriales de la décarbonation dans une exploitation agricole de cameline**

À l'occasion de la deuxième étape des rencontres territoriales de la décarbonation, **Damien Cazé**, directeur général de l'Aviation civile et **Sandra Combet**, secrétaire générale de l'Observatoire de l'aviation durable (OAD) se sont rendus dans l'Eure, ce 29 août 2023, dans l'exploitation agricole de **Fabrice Moulard**, agriculteur et administrateur de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP), pour encourager son projet novateur de culture de cameline.

Les carburants d'aviation durables (CAD), carburants issus de biomasse ou carburants de synthèse, sont identifiés comme un des leviers majeurs de la transition énergétique du secteur aérien sur le court et moyen terme, permettant ainsi de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> jusqu'à 80 % sur l'ensemble du cycle de vie.

Dans une démarche volontariste, la France s'est dotée dès 2020 d'une feuille de route sur les carburants d'aviation durables. Elle a mis en place une obligation d'incorporation de CAD en amont du Pacte Vert de l'Union Européenne. À partir de 2025, cette obligation devrait passer à 2 %, puis 6 % en 2030, et enfin 70 % en 2050, en cohérence avec l'ambition de l'Europe d'atteindre la neutralité carbone à cet horizon.

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre de la Transition énergétique, **Clément Beaune**, ministre chargé des Transports et **Roland Lescure**, ministre chargé de l'Industrie ont lancé avec la Direction générale de l'Aviation civile, le 14 février dernier, un groupe de travail pour créer une filière française de production de carburants d'aviation durables.

Si la technologie et les unités de production de ces biocarburants d'aviation durables existent déjà, la disponibilité de la biomasse durable reste un enjeu, notamment en France et en Europe. Le monde agricole ne cesse d'innover avec des pratiques de plus en plus durables. Parmi elles, les cultures intermédiaires oléagineuses constituent un atout, si leur exploitation n'entraîne pas de changement d'affectation des sols et ne rentre pas en compétition avec l'alimentaire, car elles s'intercalent entre deux cultures principales. C'est pourquoi la production de cameline est une étape importante, qui souligne l'engagement des acteurs de terrain pour produire la biomasse nécessaire à l'émergence et à l'accélération de filières de biocarburants durables en France.

Au sein de son exploitation familiale, Fabrice Moulard a entamé le défi de la cameline en culture intermédiaire d'été. L'implantation de cette culture oléagineuse et sa transformation sont soutenues par Avril, leader industriel et financier de la filière française des huiles et protéines végétales, pionnier des biocarburants en Europe. La culture de cameline est notamment testée pour servir de biomasse dans la production de biocarburants destinés à l'aviation.

Cette visite symbolise une synergie potentielle entre l'agriculture et l'aviation civile, unies dans la transition énergétique. La complémentarité de ces deux domaines s'illustre par le projet de Fabrice Moulard et l'ambition de Marie Moulard, sa fille et agricultrice en devenir. D'une génération à l'autre, la passion de l'agriculture se transmet dans une démarche respectueuse de l'environnement et une ambition commune : préparer un avenir durable.

Cette solution matérialise le lien étroit entre deux secteurs de pointe, qui se complètent et se transforment pour réussir les transitions agricole et énergétique, et réaffirme l'ambition de la France en matière d'industrie verte et de décarbonation de l'aviation. C'est dans cette même perspective que l'Observatoire de l'aviation durable soutient, accompagne et encourage des initiatives et des acteurs engagés dans la transition énergétique. Cette deuxième étape des rencontres territoriales de la décarbonation de l'OAD, témoigne d'une France innovante et engagée dans la construction d'un avenir plus durable.

« La production de cameline en culture intermédiaire représente une solution prometteuse pour accélérer le développement d'une filière française de carburants d'aviation durables, levier indispensable pour réussir la transition de notre secteur. Des initiatives déjà opérationnelles et alignées avec nos objectifs européens et nationaux, il en existe. Notre priorité est de les soutenir pour poursuivre résolument le mouvement vers une aviation plus durable et plus décarbonée » - Damien Cazé, directeur général de l'Aviation civile.

### La Cameline, qu'est-ce que c'est ?



La cameline, culture oléagineuse de la famille des Brassicacées riche en huile et en protéines, peut être cultivée comme culture intermédiaire pour la production de biomasse nécessaire au développement des filières de biocarburants d'aviation durables. Une culture intermédiaire est une culture implantée et récoltée entre deux cultures principales dans une rotation agricole. Elle n'est donc pas en compétition avec la production alimentaire et ne nécessite pas le recours à des terres supplémentaires. Participant à la diversification des rotations, cette bonne pratique agricole constitue aussi une potentielle source de revenu additionnel pour l'agriculteur.

L'huile des graines est valorisable pour plusieurs débouchés, mais c'est avec les CAD que les perspectives semblent les plus prometteuses. La cameline, ayant un cycle végétatif très court (allant de 90 à 100 jours selon les variétés), peut être implantée pendant les périodes de culture intermédiaire estivale. La cameline peut s'insérer dans les rotations françaises derrière les orges d'hiver et les pois protéagineux (récoltés entre la mi-juin et la mi-juillet) et avant les semis de blé ou autres cultures semées à l'automne. Les tourteaux étant riches en protéines (restes des graines après l'extraction de l'huile), sont utilisés comme aliment pour le bétail.

Culture rustique, peu exigeante en eau et intrants agricoles, elle est résistante aux bioagresseurs, à la sécheresse ainsi qu'aux maladies et espèces invasives. La structuration d'un modèle économique rémunérateur doit ainsi permettre de valoriser ces différents atouts et de couvrir les incertitudes inévitables d'une filière nouvelle, notamment dans le contexte du changement climatique.

Initié par le ministre des Transports et lancé le 17 mars 2023, **l'Observatoire de l'aviation durable** a pour mission de rendre accessible sur un espace digital, des données sur l'impact climatique du transport aérien. Dans un contexte où les acteurs du secteur se doivent d'être pleinement engagés de façon déterminée dans la transition énergétique, l'Observatoire se renforce autour de 3 piliers :



1. **Partager des connaissances**, à travers un espace digital inclusif et ouvert à tous. L'Observatoire contribue ainsi à simplifier la compréhension des différents scénarios de décarbonation et éclaire les défis de la transition énergétique du transport aérien.
2. **Soutenir les initiatives françaises d'innovation dans les territoires** par des rencontres en région, auprès de start-ups et de PME engagées dans le domaine de la décarbonation du secteur.
3. **Mettre en visibilité le leadership français** en la matière.

Pour plus d'informations sur l'Observatoire de l'aviation durable (OAD) :  
<https://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-aviation-durable>

Retrouvez des photos de la 2<sup>e</sup> étape des rencontres territoriales de la décarbonation: [ICI](#)

### Contact service presse DGAC

Tél : 01 58 09 43 90

Mél : [medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr](mailto:medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr)

Pour en savoir plus : [ecologie.gouv.fr](https://www.ecologie.gouv.fr) | Twitter [@DGAC](#) | LinkedIn [DGAC](#)